

BVVB INFO N° 33

RN20

Une autoroute permettant de doubler la N20 : le projet C6 apparu en 1965 a dès le début, provoqué l'hostilité des communes de l'Essonne. C'est dorénavant officiel, le projet ne verra jamais le jour. Les conseillers régionaux l'ont définitivement enterré lors du vote du schéma directeur de la Région. Par contre, les emprises de la C6 devraient être utilisées pour un site propre aux transports en commun.

Reste à solutionner le problème d'engorgement de la RN20, les projets de tunnels ou de souterrain étant eux aussi renvoyés dans les tiroirs.

Aménagement de la rue des Joncs-Marins

Notre Maire nous a écrit le 31 janvier 2007 : « Nous sommes en train de rechercher des solutions possibles avec l'aide d'intervenants extérieurs. Dès que le projet sera élaboré, nous recontacterons l'association. »

Monsieur le Maire devait nous répondre « à très court terme » sur différentes questions concernant les propositions faites lors de la réunion du 10/01/07 mais les réponses à nos questions ne sont pas arrivées, malgré notre demande du 10 février 2007. Nous attendons toujours les échéanciers.

CR9

Question posée par M. Hospital au cours du Conseil Municipal du 9/1/2007 concernant les jours d'ouverture de la barrière du CR9 : « Notre Maire a répondu que la barrière ne serait ouverte que le week-end seulement. »

Par contre, aucune information n'a circulé dans notre commune, et plus grave, aucune signalisation n'a été mentionnée aux entrées de cette voie.

Malheureusement, un jeune homme circulant en scooter venant de Nozay a perdu la vie en heurtant cette barrière. Il semblerait que la position du soleil l'ait aveuglé. Nous nous associons à la douleur que vient de subir sa famille et ses proches.

Courriers

Un courrier a été adressé en Mairie concernant un stationnement dangereux dans la grande rue empêchant les piétons d'utiliser le trottoir. La Municipalité a fait le nécessaire en plaçant un plot.

Après avoir relancé une nouvelle fois le dossier concernant l'insécurité des piétons « rue du Grand Noyer » en face du Relais du Bois nous avons reçu une réponse de la Sous-Préfecture qui va réexaminer le dossier. Nous sommes encore dans l'attente.